

מזל טוב

Avec gratitude envers Nachem, Rabbi Yaakov & Rochel Leah Banon ont la joie d'annoncer la Bar Mitzva de leur fils Nissan Isaac qui se tiendra ce jeudi soir 27 Tévèt - 19 janvier à New York.

Sincères félicitations aux grands-parents ;
Rabbi David Rafael et Shoshana Banon, Mme Nina Banon,
Rabbi Eli et Hage Sorah Tenenbaum.

Au nom de tout le Kahal adressons un grand Mazal Tov aux familles Banon et Tenenbaum !
Rag Besmahot !

HASKARA

Lundi soir 23 janvier Haskara de Jacques Bensimon Z'L' (frère de Danielle Azoulay) chez nous.

Prière à 19h suivie d'une Séouda .

Sages & Mystiques

Cette Semaine : « Enlèvement à Strasbourg » "Comment les Juifs furent autorisés à résider à Strasbourg"

La semaine prochaine : « L'arbre témoin
Une histoire du Ohr Ha'Haïm Hakadoch
par Rav Yerachmiel Tilles

דפואה שלמה

Au nom de notre Rav, Rabbi David R. banon Chlita et de tout le Kahal, prions pour la Réfouah de Raphaël Salomon Sarfaty, fils de l'ex-président d'Or Séfarad, Marc et Mercedes-Mazal Sarfaty.



Séoudat Chlichit

La Séoudat Chlichit de ce Chabbat est offerte par :

*La famille Elie Azoulay à la mémoire de son père Joseph Azoulay Z'L'

*La famille Elgrably et Elkayam à la mémoire de Claire Leah Grably Z'L'

HORAIRES DES PRIÈRES

Vendredi 27 Tévèt 20 janvier

Hodou	07h 00
Minha suivi de Arbit	16h 25
Allumage	16h 26

Samedi

Chahrit, Hodou	09h 00
Tehilim, Minha	16h 15
Arbit, Fin du Chabbat	17h 34

Dimanche

Chahrit hodou	08 :15
Minha/Arbit	16h 25

Lundi au jeudi Lundi Rosh Hodesh Chèvat Chahrit Hodou

06h 45	
Chahrit Hodou	07 :00
Minha	13h30
Arbit	19h 00

Vendredi 5 Chèvat 27 janvier

Chahrit Hodou	07h 00
Minha/Arbit	16h 35
Allumage	16h 36

Nahaloth

Samedi 28 Tevet, 21 janvier

Yossef Azoulay bar Itto Z'L, Père d'Elie Azoulay

Dimanche 29 Tevet, 22 janvier

Elie Sonigo Z'L, Père de Benyamin, Patrick et Eric Sonigo
Simon Azoulay Z'L' oncle de Avi, Shlomo, Tomer Dahan et Irère Cohen

Lundi 1er Chèvat, 23 janvier

Messody Bitton Z'L, Mère d'Isaac Bitton

Rabanite Madeleine Mazal Tov bat Simha Z'L' mère de Rabbi David Hanania Pinto Chalita

Mardi 2 Chèvat, 24 janvier

Messody Elfassy Z'L, Belle Mère de Charles Mimran

Mercredi 3 Chèvat, 25 janvier

Amram, Armand ben Yacot Reboh Z'L', père de Jenifer Reboh Z'L' épouse de Tomer Dahan.

Meir Bendayan Z'L' frère de Moshè, David Bendayan, , de Kelly Azoulay mère de Sidney Azoulay et de Mercedes Lévy, épouse de Léon Lévy

Yehouda Oiknine Z'L, Père de Georges Oiknine

Jeudi 4 Chèvat, 26 janvier

Tsadik, Rabbi Israel Abouhatseira Z'Ts'L' Baba Sale

Yossef Zafrani Z'L père de Sultana Barchichat et d'Esther Mouyal

Fiby Corcos Z'L', mère d'Armand Corcos

Vendredi 5 Chèvat, 27 janvier

Gracia Bensimon Z'L' grand-mère de Jonathan Bensimom et de Peggy Gudofsky

David bar Simha Z'L' beau-père de Meyer Dadoun

Claire Grably Z'L' ,

Ytshak Jacques ben Solika Bensimon Z'L' frère de Danielle Bensimon Azoulay

עץ חיים ETZ HAYIM

7701



Ḥa Rav Ḥa Dayan Rabbi
David Raphaël Banon Chlita



28 Tévèt au 5 Chèvat 5783
21 au 27 janvier 2023

Parachat Va'era
Livre Shèmot - Exode
Chabbat Mevarekhim
Hodesh Chèvat

B'H' les prières de notre Rav et du Kahal ont été écoutées, notre ami Sion Ohayon (Paradise Kosher) est sorti de l'hôpital vendredi dernier. Sion nous remercie.



VAËRA par Rav Yossef Germon, figure emblématique parmi les Rabbanim du Kollel d'Aix-les-Bains. Auteur de quatre livres sur des thèmes Bibliques. Écrit un feuillet

hebdomadaire sur les commentaires de la Paracha pour le site « **Le jardin de la Torah** »

La Paracha de Vaéra est la Paracha qui commente les plaies que l'Egypte endure avant de libérer le peuple hébreu. Hachem apparaît donc devant Moshé Rabbénou et lui demande d'aller auprès de Pharaon pour lui demander de laisser sortir son peuple, en souvenir de la promesse faite aux trois patriarches, Avraham, Yitshak et Yaakov. Hakadoch Baroukh Hou, souhaitant multiplier les miracles et les prodiges sur l'Egypte, endure le cœur de Pharaon qui refuse de libérer les esclaves. S'en suit alors une démonstration de la puissance du maître du monde qui multiplie, devant Pharaon et ses sujets, les signes, en commençant par la transformation du bâton de Moshé en serpent, qui précède les plaies qu'allait subir l'Egypte.

Devant l'entêtement du roi égyptien, Hachem, par le biais de Moshé et d'Aaron, fait déferler les sept premières plaies sur la terre d'Egypte; dans l'ordre: le sang, les grenouilles, la vermine, les bêtes sauvages, la peste, les ulcères et la grêle. Au terme de chacune des plaies, Pharaon convoque Moshé pour qu'il prie afin que la plaie cesse en échange de quoi il laisserait le peuple sortir. Cependant, le répit laissé entre chaque plaie suffisait pour que Pharaon change d'avis et refuse la libération du peuple hébreu.

“Les égyptiens reconnaîtront que Je suis Hachem lorsque J'étendrai Ma main sur l'Égypte, et que Je ferai sortir les bné-Israël de parmi eux”.

Sept des dix plaies sont initiées dans notre paracha. À plusieurs reprises, l'intervention de Dieu se fait par dix étapes, et principalement lorsqu'il s'agit d'un acte créateur. Ainsi, nos sages énumèrent dix paroles dans la création du monde. De Même, la création du peuple juif se fait par une double intervention en rapport avec les dizaines: les dix plaies d'abord, chargées de libérer le peuple du joug égyptien; les dix commandements ensuite, permettant l'élection des bné-Israël en tant que

peuple de Dieu. Il est évident que la création du monde et celle du peuple juif sont étroitement liées, au point d'avoir entendu de la bouche d'un de mes maîtres que le livre de Béréchit est celui de la genèse du monde, tandis que celui de Chémot constitue la création du peuple hébreu. D'ailleurs, à plusieurs reprises, nous constatons que ces deux étapes sont confondues. Par exemple, dans les dix commandements, la justification du chabbat change entre les premières et les deuxièmes tables. Dans les premières, Hachem nous ordonne le respect du chabbat car il a créé le monde en sept jours, tandis que dans les deuxièmes tables c'est la sortie d'Égypte qui est mise en avant.

La question qui se pose consiste à savoir pourquoi, lorsqu'il s'agit de créer le monde, seule une étape de dix paroles suffit, tandis que pour l'émergence du peuple hébreu, ce processus se réitère à deux reprises avec les dix plaies d'abord et les dix commandements ensuite? Qu'est-ce qui diffère entre ces deux instants au point de nécessiter une plus grande intervention du maître du monde?

Tentons de comprendre. Le Méor Énayim (sur parachat Chémot) explique que la génération du Maboul, de par les fautes qu'elle a commises, a engendré une mise à l'écart entre le monde et sa source créatrice.

Rappelons qu'Hakadoch Baroukh Hou s'est servi de la torah pour créer le monde. En somme, les forces qui se trouvent être la source du maintien du monde se sont «éloignées» du monde, au point de ne plus avoir d'impact sur lui. La conséquence évidente à cela a été la destruction de ce dernier qui n'avait plus de base sur laquelle reposer. La torah est elle-même tombée en exil et a été emprisonnée dans l'impureté de l'Égypte. Les bné-Israël sont donc descendus dans ce pays afin d'extraire la torah des chaînes négatives qui la retenaient. Cela permet de comprendre un enseignement du Zohar (cf parachat Béréchit, page 27a) qui analyse le verset suivant

(Chémot, chapitre 1, verset 14): Ils rendirent amères leurs vies avec un travail dur sur l'argile et les briques et par tous les travaux dans le champs; tout leur travail ils leur faisaient faire avec dureté.

En quoi le fait de créer le monde par dix paroles entraîne une punition particulière des mécréants et une récompense spécifique pour les tsadikim?

La réalité est peut-être celle qu'évoque le Sfat Émet (parachat vaéra, année, 635). La sanction dont parlent nos sages vise

Pharaon tandis que la récompense concerne la torah que les bne-Israël allaient recevoir sur le mont-Sinaï. En effet, suite à la faute d'Adam Harichone qui mange le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, la création subit un profond changement et se voit altérée jusque dans son essence. Initialement d'origine divine, le monde ne contient pas d'impureté ni de mal. Le mauvais penchant n'est qu'une notion extérieure à l'homme. Par contre, lorsque le fruit est consommé, il opère un changement sur ce plan et insémine le mal à l'intérieur du bien.

Il apparaît donc que la conséquence de la faute d'Adam est d'avoir injecté le mal dans les forces par lesquelles Hachem a créé le monde. Ces dernières, maintenant infectées, ne peuvent plus exprimer leur puissance comme auparavant. C'est pourquoi, constatant cela, Hakadoch Baroukh Hou divise ces dix paroles créatrices en deux. La première sera chargée de sanctionner les réchaïm de leurs transgressions, et ainsi elle supprimera le mal que ces derniers infiltrent dans le monde. La seconde sera la récompense des tsadikim qui agissent dans le but de révéler et dévoiler les forces du bien. C'est dans ce sens que le Sfat Émet explique que la sanction dont nous parlons s'adresse à Pharaon et la récompense aux juifs lors du don de la torah. Comme nous l'avons expliqué plus haut, les forces de la torah sont captives de l'impureté de l'Égypte

Cela correspond également à un enseignement de nos sages qui précisent que les bné-Israël avaient atteint le 49ème degré d'impureté à la veille de la sortie d'Égypte et sont parvenus à se hisser au 49ème niveau de sainteté au moment du don de la torah. La corrélation est évidente. Comme nous l'avons expliqué, la première intervention de Dieu en Égypte au travers des dix plaies avait pour but de supprimer les forces négatives. Ce dévoilement permet aux bné-Israël d'échapper à l'emprise du mal. Grâce à cela, ils peuvent s'orienter vers le progrès, vers la direction de la sainteté qui les conduira au niveau spirituel extrême, leur permettant de recevoir la torah !

Yéhi ratsone que nous aussi, puissions mériter un tel dévoilement et voir de nos yeux la sainteté de Dieu, nous menant à notre tour, au niveau spirituel qui nous permettra de vivre la venue du Machia'h biméra béyaménou !!